

Genève et Vaud unis contre l'homophobie à l'école



Les Premières Assises contre l'homophobie ont montré l'urgence d'une prévention dans les écoles. Depuis lors, quelles actions et interventions se sont-elles concrétisées ? Etat des lieux.

Par **Franceline Dupenloup**, secrétaire générale adjointe au Département de l'instruction publique, de la culture et du sport, en charge de l'égalité et du suivi des Assises contre l'homophobie, Genève

On entend encore dire que les personnes homosexuelles ou bisexuelles sont anormales. Il faut rappeler que l'homosexualité n'est plus considérée comme une maladie mentale depuis 1973 seulement en Amérique du Nord, mais les préjugés demeurent persistants : la religion, l'éducation, les médias et la psychologie font du couple homme-femme le modèle exclusif et acceptable de la relation amoureuse. Pourtant, c'est à travers son histoire singulière, composée d'expériences différentes et personnelles, que chacun-e est amené à construire son orientation sexuelle.

Il importe aussi de clarifier certaines notions car la confusion règne. Ainsi, l'identité sexuelle correspond au sentiment d'appartenir au sexe féminin ou masculin. Chacun développe une image de soi conforme à son sexe anatomique. Une femme homosexuelle est généralement à l'aise avec son identité féminine et son corps de femme. Il en va de même pour un homme homosexuel. Les personnes qui ressentent un malaise vif, ne pouvant concilier leur image avec leur sexe anatomique et qui souhaitent en changer, sont des personnes transsexuelles.

Il faut également évoquer les rôles sociosexuels de genre : ils sont calqués sur des attentes préfabriquées par la société. Ils évoquent les comportements conformistes et attendus des hommes et des femmes. Dans cette vision stéréotypée, la démonstration de la force serait l'affaire des hommes, alors que la compréhension, la douceur et la patience incombent aux femmes. Cette division des rôles a été fortement questionnée par le féminisme, ce qui a contribué à la subversion du Mouvement de libération des femmes, mais aussi à l'hostilité qu'il a engendrée et qu'il continue de susciter. Le féminisme a permis de reconsidérer progressivement la définition du féminin et du masculin. Cette évolution est à l'œuvre même si les rôles traditionnels demeurent encore très prégnants.

Dans cette vision très clivée des rôles féminins et masculins, il importe de faire un sort à un autre cliché récurrent : on suppose que dans les couples homosexuels, chacun jouerait l'un des rôles. Dans la réalité, on ne retrouve pas de division stricte des rôles dans les couples gays ou lesbiens. Les goûts et les aptitudes de chacun-e sont généralement au cœur de ces relations. Autre préjugé à déconstruire : une orientation homosexuelle serait fondée sur une aversion pour les personnes de sexe opposé. Il importe de rappeler que l'homosexualité comme l'hétérosexualité naissent du désir et non de la détestation ou du rejet de l'autre sexe.

L'homophobie et les drames qu'elle génère

L'homophobie peut être constituée de plusieurs « ingrédients » : un désir de ré-assurance, de conformité aux schémas connus, un rejet d'une autre manière d'aimer, au-delà des stéréotypes. L'homophobie relève souvent d'une peur envers celles et ceux dont l'apparence ou la manière de vivre déroge aux standards de la féminité ou de la masculinité. Une réaction agressive de rejet qui se déploie sur des modes multiples et qui crée infiniment de souffrances à la fois dans le monde du travail et dans les établissements scolaires.

L'ampleur des dégâts générés par les actes homophobes s'explique par la violence symbolique et parfois physique de cette discrimination. Il faut pour cela appréhender les différentes manifestations de l'homophobie qui recouvrent une large palette de gestes, de mots et d'attitudes : les insultes, les moqueries qui ont pour effet de briser la confiance en soi des jeunes victimes. Autres formes d'agression : l'étiquetage et les insultes qui stigmatisent les jeunes, « accusés » de ne pas se conformer aux normes de la masculinité et de la féminité telle qu'elle sont véhiculées par la famille, l'école, les médias, la société en général. Le harcèlement, les menaces d'agression, l'intimidation mais aussi les coups et menaces de morts complètent le tableau noir de l'homophobie.

Conséquences : un nombre important de jeunes homosexuel-le-s ne se sentent pas en sécurité dans l'établissement scolaire à cause de leur orientation sexuelle. Certains d'entre eux en viennent à manquer des cours. La fréquence de la violence homophobe vécue par les jeunes de minorités sexuelles est alarmante si l'on en croit les témoignages et quelques – rares – études sur le sujet. Pour affronter ce problème, les milieux associatifs genevois regroupés en fédération ont décidé d'organiser des Assises contre l'homophobie avec l'aide de l'Etat et de la Ville de Genève. L'accent a porté en priorité sur le domaine de l'éducation.

La réplique concertée des cantons de Vaud et Genève

Ces Assises contre l'homophobie ont eu lieu les 4 et 5 septembre 2009 à l'Université de Genève. L'initiative était soutenue financièrement par l'Etat et la Ville de Genève et a rencontré un très grand succès : qualité des interventions et participation d'un public nombreux et très attentif.

Suite au succès de ces Assises pionnières dans notre pays, le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport, sous l'impulsion de son magistrat Charles Beer, a pris un premier train de mesures pour faire reculer les agressions physiques et verbales à l'encontre des jeunes homosexuels au sein de la communauté scolaire. Il s'agit concrètement d'ouvrir un espace de parole et d'aide aux jeunes concerné-e-s et de former et d'instrumenter les intervenant-e-s en milieux scolaires : enseignant-e-s, éducateurs-trices à la santé, infirmières, médecins, psychologues, assistants sociaux.

Dans cet élan, Genève et Vaud ont décidé d'unir leurs efforts et leurs ressources. Les deux conseillers d'Etat Charles Beer et Anne-Catherine Lyon travaillent activement à faire reculer les archaïsmes et les souffrances dans le secteur scolaire. Une convention intercantonale a été signée à la mi-octobre 2010. Elle lie le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport de Genève et le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du canton de Vaud autour de projets très concrets qui visent à prévenir et à lutter contre les préjugés dont peuvent

souffrir les jeunes en rapport avec leur orientation sexuelle. Le site internet mosaïc-info a été créé et une enseignante engagée : Elisabeth Gaud-Thorens, auteure d'un livre qui a rencontré un grand succès notamment auprès des enseignant-e-s (Adolescents homosexuels. Des préjugés à l'acceptation, Editions Favre, octobre 2010, 184 pages). Son temps de travail correspond à un 25% financé à part égale par les deux cantons sous forme de décharges horaires.

Géré en étroite collaboration avec les répondants de Vaud et Genève ainsi qu'avec CIAO et PROFA, le site poursuit des buts utiles : fournir des conseils aux jeunes homosexuels ; diffuser des informations utiles aux enseignant-e-s et aux parents concernés ; renforcer tous les intervenant-e-s en milieu scolaire grâce notamment à la mise en ligne de supports pédagogiques ; organiser des actions de sensibilisation suscitant des débats. Un concours d'affiches sur le thème de l'homophobie, ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans a été organisé. Le lauréat-e sera consacré le 17 mai prochain au théâtre de la Comédie de Genève en présence des deux magistrats. Une exposition itinérante avec les cinq meilleures affiches sera ensuite disponible pour les écoles ou tout autre espace public.

Cette très fructueuse dynamique intercantonale s'étend également aux événements culturels et citoyens fréquentés par la population : Paléo Festival, Festival international du film des droits humains au CAC Voltaire/Genève, Festival du film gay et lesbien « Everybody's perfect » et la Semaine contre le racisme à Lausanne, par exemple. Dans les cantons de Genève et Vaud, des lettres ont été adressées pour sensibiliser les intervenant-e-s en milieu scolaire et des formations ont été organisées. Témoins d'une volonté d'ouvrir le dialogue et de briser le carcan du silence, des affichettes sont envoyées gratuitement aux établissements scolaires qui le souhaitent avec pour titre : « Ensemble avec nos différences. Ici. On peut aussi parler de diversité sexuelle. » La constitution d'un « réseau d'alliés » diffusant des outils et adresses d'aide, utiles aux jeunes homosexuel-le-s contribue également à briser l'isolement social et le sentiment de grande solitude des élèves en difficulté qui se questionnent sur leur identité de genre.

Comment détecter et comment agir ?

Les enseignants l'ont dit avec franchise lors des assises de septembre 2009 : ils sont désemparés pour aider de manière efficiente les jeunes victimes d'homophobie. Que faire face à la violence homophobe ? Et comment détecter les signes d'isolement et de mises à l'écart d'un-e jeune homosexuel-le ou bi-sexuel-le ?

Selon des informations concordantes, les jeunes victimes d'homophobie ont tendance à s'adresser prioritairement à un enseignant ou à une enseignante de confiance plutôt qu'à d'autres adultes. Une information importante qui place l'école au cœur du dispositif d'aide. En effet, la spécificité de la discrimination homophobe est évidente : un-e jeune victime de racisme pourra se confier et trouver du réconfort au sein de sa famille. Ce n'est pas le cas des jeunes filles et garçons homosexuels qui subissent encore la condamnation de leur famille et parfois même, leur expulsion du foyer. Le cumul des insécurités et des condamnations familiales et sociales est un facteur aggravant de la solitude extrême souvent éprouvée par le jeune homosexuel, fille ou garçon.

A force d'être évincé, à force d'être supprimé de l'espace social, le ou la jeune homosexuel-le est parfois tenté de se supprimer. De l'exclusion sociale à la tentation du suicide, la route est glissante. On observe quatre à cinq fois plus de tentatives de suicide dans cette catégorie de population. En outre, la dépression frappe deux fois plus les jeunes homosexuel-le-s.

Ces réalités convergent et rappellent l'école à sa responsabilité. Elle doit être plus avisée et proactive, en épaulant les enseignant-e-s sollicité-e-s par les jeunes grâce à un maillage intelligent d'aides fiables et de proximité. Sur le modèle de pays qui ont déjà expérimenté des actions efficaces contre l'homophobie, un réseau des alliés est actuellement constitué : il s'agit de tisser des liens entre personnes sensibilisées et averties pour orienter les jeunes vers des numéros d'aide. L'institution scolaire doit être capable d'orienter avec efficacité les jeunes en questionnement ou en grande difficulté vers des soutiens appropriés. Agir contre l'homophobie revêt un double enjeu pour l'école de la

République : il s'agit d'affirmer des valeurs de respects mutuels et d'ouverture, de lutte contre les inégalités et toutes les formes de discriminations. L'enjeu porte aussi sur les questions de santé publique puisque l'absence de politique proactive conduit chaque année des jeunes au désespoir et, parfois, à la mort.

LEXIQUE

Selon les définitions de la Fédération genevoise des associations LGBT

- Gai : homme qui éprouve une attirance affective et sexuelle pour les hommes
- Homophobie : rejet de l'homosexualité et des personnes homosexuelles
- Homosexuel-le : une femme ou un homme qui éprouve une attirance affective et sexuelle pour des personnes de son sexe
- Identité de genre : sexe auquel on se sent et se reconnaît appartenir
- Lesbienne : femme qui éprouve une attirance affective et sexuelle pour les femmes
- Lesbophobie : rejets du lesbianisme et des personnes lesbiennes
- Orientation sexuelle : attirance affective et sexuelle pour des personnes du même sexe, du sexe opposé ou des deux sexes
- Transsexuel-le : une femme ou un homme se sentant et se reconnaissant du sexe opposé à son sexe biologique
- Transphobie : rejet de la transexualité et des personnes transsexuelles

F. D.